

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 1^{er} FEVRIER 2019

Présents : Mmes CHARDON Dominique, LEFORT Bernadette, RECEVEUR Marie, SAILLARD Marie-Pierre, Mrs CHENDEROWSKY Marc, PEREIRA Stéphane, SAILLARD Fabien, VIENNET Simon, THERY Jean-Bernard

Excusé : VIENNET Julien

Absent :

Convocation du 28/01/2019

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 19 décembre 2018
- Restaurant - présence des repreneurs
- Travaux 2019
- Eau - recherche fuites et diagnostic
- Périscolaire - signature des conventions
- Forêt - présentation des travaux 2019
- Affaires diverses

1 - Approbation compte rendu réunion du 19 décembre 2018

Le compte rendu du 19 décembre 2018 est adopté à l'unanimité. Il est précisé que la subvention pour le monument aux morts sera demandée à l'ONAC et non à l'AFNOR.

2 - Restaurant

Mme le maire accueille les 2 futurs repreneurs Messieurs Galien Maugain et Sébastien Sancey. Ils présentent leur projet avec une ouverture prévue en mars 2019.

Un bail commercial sera signé à compter du 1^{er} mars 2019.

Au vu des investissements à réaliser par les locataires, le Conseil municipal accepte exceptionnellement d'accorder une remise de 300 € / mois la 1^{ère} année.

Il est entendu qu'une caution personnelle sera fournie.

3 - Travaux 2019

Le Conseil municipal liste les travaux éventuels à prévoir en 2019, notamment sur le réseau d'eau du Petit Malpas. Des chiffrages seront demandés.

4 - Eau - recherche de fuites et diagnostic

Un devis a été signé avec la société Naldéo pour une recherche de fuites la nuit.

Le Conseil décide d'établir un diagnostic complet des réseaux et leur numérisation (8 950 €). Des subventions seront demandées à l'Agence de l'Eau.

5 - Périscolaire - signature de convention

Une nouvelle convention doit être signée avec Familles Rurales pour la gestion du périscolaire.

Proposition de mettre en place un accueil extra-scolaire (deux semaines en juillet + 1 semaine à chaque « petites vacances ») avec une convention spécifique.

Mme le maire est autorisée à signer ces conventions.

6 - Forêt - présentation des travaux 2019

L'ONF propose des travaux sylvicoles parcelle 29 et des travaux de maintenance parcelles 27, 28, 29 et 30. Ces travaux seront soumis à consultation et/ou éventuellement réalisés par l'employé communal.

Les travaux de piste parcelle 10 sont validés.

La parcelle 17 à exploiter cette année sera proposée en pré-vente.

7 - Affaires diverses

- Travaux tourbière : ces travaux devraient être réalisés cette année. Une convention sera signée, pour l'avance de TVA notamment.

- ADMR : les associations de Labergement Ste Marie et de Mouthe ont fusionné. Elles sont confrontées à un manque de bénévoles pour la gestion administrative notamment.

- Terrain de boules : la société Bersot propose de rencontrer les élus pour proposer un projet.

- Le conseil prend une motion pour défendre le service des Urgences de Pontarlier.

Séance levée à 23 h 30
Malpas, le 4 février 2019

Le Maire,
Dominique CHARDON

